

Réunion des Présidents et Vice-présidents des commissions et du conseil scientifique

Au siège de l'IRD à Marseille, le jeudi 27 janvier 2011 de 10h à 17h00

Participants : Michel Laurent (Président de l'IRD), J-Y. Villard (DGD-R), B. Dreyfus, R. Arfi et M. Maurange (DGD-S), E. Servat et E. Lallier-Verges (CS), G. Cabioch (CSS1), L. Lejus-Jouanin et M. Cot (CSS2), J-F. Guegan (CSS3), C. Aubertin (CSS4), F. Gerlotto et C. Doucoure (CGRA1), H. de Tricornot (CGRA2), B. Lootvoet et A. Coudrain (ex-DEI/MES), C. Chambon (DRH), L. Corvellec (Cabinet).

Les points à l'ordre du jour :

- Le périmètre thématique et disciplinaire des commissions
- L'évaluation des chercheurs, l'examen d'activité des IT : nouveaux enjeux et pluridisciplinarité
- Etat d'avancement des Programmes pilotes régionaux (PPR)
- Etat d'avancement de la réflexion sur le contrat d'objectifs 2011-2015
- Questions diverses

En ouverture des travaux, Michel Laurent (conférence audio), puis J-Y. Villard et B. Dreyfus, ont rappelé les évolutions qui affectent la recherche et la politique scientifique nationales, ainsi que les évolutions qui concernent plus spécifiquement les priorités à l'international de l'institut, évolutions du point de vue de son organisation, de ses thématiques, de ses pratiques et de ses modalités de partenariat au Nord et au Sud. Michel Laurent a réaffirmé le rôle des instances scientifiques consultatives dans un contexte fortement évolutif. Alors que les instances entrent dans la dernière période de leur mandat, il a exprimé son souhait de recueillir leurs avis sur l'adéquation de la répartition de leurs compétences disciplinaires avec les approches thématiques dans lesquelles les chercheurs et ingénieurs sont de plus en plus conduits à s'inscrire ; sur leur capacité à appréhender et évaluer (en leur sein et selon des modalités inter-commissions à débattre) des travaux et perspectives pluridisciplinaires et, tout particulièrement, à prendre en compte de la question essentielle de l'impact des activités sur le développement telle qu'exprimée dans le rapport d'évaluation de l'IRD par l'AERES (2010).

Calendrier de renouvellement des commissions et du CS et évolution potentielle des périmètres et missions des commissions

Selon le calendrier actuel, les commissions achèveront leur mandat à la fin de l'année 2011 et le CS mi-2012. A l'issue de la réforme de l'Institut de 1999, un découpage en six commissions avait été mis en place pour un premier mandat « expérimental » de quatre années, lequel a été reconduit sans évaluation spécifique. La logique qui avait justifié la définition des périmètres de compétence des quatre CSS et des deux CGRA actuelles est-elle aujourd'hui encore adaptée, compte tenu des évolutions de la politique scientifique de l'établissement (à travers de nouveaux départements scientifiques), des nouveaux modes d'organisation de l'activité de recherche (approches pluridisciplinaires promues dans les PPR, disparition des US, etc.), des évolutions des métiers et outils (généralisation de l'usage de la modélisation au sein de toutes les champs scientifiques, par exemple) ?

A l'issue d'un débat général qui a porté à la fois sur les découpages entre champs scientifiques (disciplines – échelles – milieux, ...) et les conditions ou limites de l'exercice de leurs compétences par les instances, il est arrêté :

La MES est en charge, en relation avec les présidents du CS et des commissions, d'un groupe de travail inter-commissions et CS qui remettra au Président de l'IRD à l'été 2011 un avis sur l'opportunité de modifier ou non le nombre et le périmètre des commissions. Ce groupe pourra associer à ses travaux des cadres de l'institut et s'appuyer sur toute expertise extérieure utile. Les réunions de ce groupe de travail seront animées par un membre du CS.

Dans l'hypothèse où des évolutions seraient préconisées et retenues, les contraintes réglementaires (saisine du conseil d'administration de l'IRD et du conseil d'Etat) imposeraient de prolonger le mandat des commissions et du CS actuels d'une année. Il est arrêté :

La MES est chargée de recueillir – d'ici début avril 2011 - auprès de l'ensemble des instances leur avis sur la possibilité (notamment au vu des contraintes exprimées par les membres nommés) d'une prolongation d'une année de leur mandat.

Dans le cas d'une évolution du nombre ou du périmètre des instances, sa mise en œuvre s'effectuerait selon l'échéancier suivant :

- En avril 2011, l'IRD saisit les tutelles pour le prolongement du CS,
- D'ici l'été 2011, élaboration des propositions de nouveaux périmètres des commissions à présenter au CA prévu le 3 décembre 2011,
- Début du processus électoral des nouvelles commissions début 2012.

Parallèlement, à titre conservatoire, dans l'hypothèse où une réforme des instances serait jugée inopportune ou impossible, le processus électoral de renouvellement des commissions serait engagé selon le calendrier initial, c'est-à-dire dès le mois d'avril 2011. De plus, une négociation serait engagée avec les tutelles pour envisager la suspension de ce processus électoral si une modification des instances était engagée.

La réflexion sur le nombre et les compétences des commissions nécessite de s'interroger sur leurs missions en général et singulièrement sur leur charge de travail et leurs pratiques en matière d'évaluation individuelle des chercheurs et d'examen d'activité des ingénieurs et techniciens. Sur la base des recommandations de l'académie des sciences (rapport du 8 juillet 2009), des analyses développées par le CS dans sa contribution à la réflexion stratégique, des recommandations issues du rapport 2009 remis par le président de la CGRA2 sur l'examen des IT et de tout autre document utile, il est arrêté :

La MES est en charge, en relation avec les présidents du CS et des commissions, d'un second groupe de travail inter-commissions et CS, qui remettra au Président de l'IRD à l'été 2011 un avis sur l'opportunité de modifier le cycle, voire les modalités de l'évaluation dite « courante » des chercheurs et de l'examen d'activité des ingénieurs et techniciens et des structures de recherche et d'appui à la recherche. Ce groupe pourra associer à ses travaux des cadres de l'institut, tout particulièrement de la DRH, et s'appuyer sur toute expertise extérieure utile. Les réunions de ce groupe seront animées par un membre du CS.

Etat d'avancement et évaluation des Programmes pilotes régionaux (PPR)

A ce jour, treize projets de PPR ont émergé. Ils portent sur des sujets sociétaux, sanitaires et environnementaux dans des zones ou domaines géographiques larges et appellent des approches pluridisciplinaires portées par différentes unités et organismes de recherche. Ils sont à des états de maturation très différents et trois d'entre eux sont passés du rapport préliminaire à la rédaction de leur « Livre blanc », lequel devra être soumis pour avis au CS en mars 2011. Chaque projet étant pluridisciplinaire, le CS fera appel à des rapporteurs des commissions pour leur évaluation.

Etat d'avancement de la réflexion sur le contrat d'objectif 2011-2015

M. Benoit Lootvoet a précisé que dans le prolongement de la présentation aux tutelles du bilan du contrat 2006-2009, une dizaine de réunions se sont tenues entre la direction de l'institut et le MESR, le MAEE, le ministère des Finances et celui de l'Outre Mer. De ces rencontres, a émané un projet de document déclinant le futur contrat, quinquennal et non plus quadriennal, autour de quatre grandes entrées :

- I - L'évolution du partenariat avec les Suds ;
- II - La réorganisation de l'IRD-opérateur sur les enjeux globaux sociétaux, sanitaires et environnementaux ;
- III - La structuration et le développement de l'agence ;
- IV - L'adaptation de la gouvernance aux évolutions des missions de l'institut.

Le projet de document (exposé des objectifs et indicateurs associés), présenté dans une forme très développée, a été soumis pour un premier avis au Conseil scientifique. Il doit être synthétisé et présenter de façon plus claire et mieux hiérarchisée les principales

priorités qui auront été arbitrées. Cette version finale sera à nouveau proposée au CS pour avis formel puis signature avec les tutelles à l'été.

Calendrier annuel (Conseil d'administration, sessions du CS et des commissions)

Les sessions des commissions et du conseil scientifique s'inscrivent actuellement dans un calendrier qui ne leur assure pas les conditions d'un fonctionnement optimal et génère parfois même des dysfonctionnements (dossiers présentés au CS dans des délais qui ne permettent pas une évaluation approfondie et sereine, par exemple). En conséquence, il est arrêté :

Les travaux annuels de l'ensemble des instances s'inscriront dorénavant dans un rétro-planning calé à partir des dates de réunions du Conseil d'Administration, puis celles du CS et enfin celles des sessions des commissions.

Mission de l'Evaluation Scientifique

En réponse à des questions relatives à l'avenir du secteur évaluation de l'ex-DEI et à ses moyens de fonctionnement, le DGD-R a confirmé que l'organigramme cible de la nouvelle MES (Mission de l'Evaluation Scientifique) était de six agents. Les postes du/de la responsable de la structure et de l'assistante, deux postes de secrétaires de commissions ; et le doublement du poste d'ingénieur afin d'améliorer à la fois la qualité du secrétariat scientifique, que les instances sont en droit d'attendre de ce service support, et sa capacité à contribuer à une réflexion inter-organismes, nationale et européenne, sur les enjeux de l'évolution de l'évaluation de la recherche, notamment de la recherche en partenariat pour le développement.

**ORDRE DU JOUR DE LA REUNION
DES PRESIDENTS ET VICE-PRESIDENTS
DES CSS/CGRA/CS**

Jeudi 27 janvier 2011 - Salle RC 23/24

10 heures – 17 heures

Les points à l'ordre du jour sont :

- Le périmètre thématique et disciplinaire des commissions
- L'évaluation des chercheurs, l'examen d'activité des IT : nouveaux enjeux et pluridisciplinarité
- Etat d'avancement des projets de PPR
- Etat d'avancement de la réflexion sur le contrat d'objectifs 2011-2015
- Questions diverses

Participeront aux débats :

- Le Directeur général délégué aux Ressources, Jean-Yves Villard, accompagné de C. Chambon (DRH-adjoint)
- Le Directeur général délégué à la Science, B. Dreyfus, accompagné de R. Arfi (DER)
- B. Lootvoet, ex-DEI

Déjeuner Plateaux-repas 13h

Marseille, le 24 janvier 2011

Le Président de l'IRD